



LES ASSOCIATIONS EN BRETAGNE
REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Janvier 2010

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Iwanig LE VAILLANT

Alexis GUYONVARCH – Jacques MALET

La vie associative et ses enjeux

Connaît-on bien les contours du secteur associatif de la région ?

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable, et il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Cette présentation vise donc trois objectifs :

- Mieux faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la région, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment en insistant sur les spécificités de la région,
- Fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts. Elles ont souhaité développer l'observation du secteur et créer un Centre de ressources en ligne (www.essenregion.org), animé par l'Avisé. Ces informations sont notamment précieuses pour le réseau d'appui aux associations (C2RA – DLA). Elles ont vocation à la plus large communication, à l'intention de tous les acteurs et observateurs du secteur associatif et des décideurs de la région.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

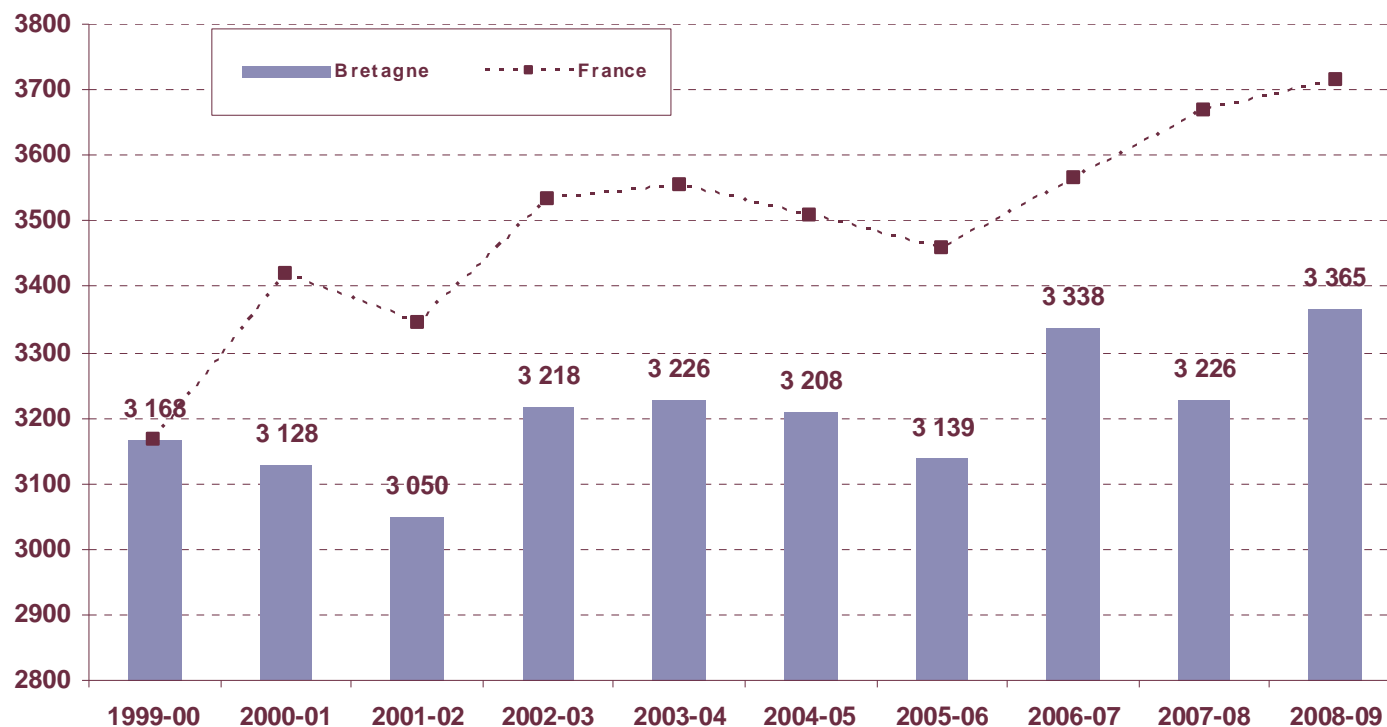


I - Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements⁽¹⁾...

(1) Une bonne dynamique associative consiste tout autant à renforcer les organismes en activité qu'à créer de nouvelles associations qui vont forcément rechercher des moyens financiers et humains bénévoles, au risque de déstabiliser le tissu existant.

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. Ce suivi s'effectue selon l'année associative, calée sur l'année scolaire. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

La courbe régionale des créations s'écarte du repère national, nettement en retrait sur l'ensemble de la période, et en progression plus forte au cours de la dernière année.

Les créations dans les départements

| | Au cours de la dernière décennie | Dont en 2007-08 | Dont en 2008-09 |
|-----------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Côtes-d'Armor | 5 693 | 614 | 618 |
| Finistère | 8 681 | 851 | 843 |
| Ille-et-Vilaine | 10 352 | 1 038 | 1 142 |
| Morbihan | 7 340 | 723 | 762 |
| Région | 32 066 | 3 226 | 3 365 |

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S.

Le département d'Ille-et-Vilaine représente 32% des créations régionales. Il est suivi par le Finistère (27%). Le Morbihan et les Côtes-d'Armor représentent respectivement 23% et 18% des créations.

L'année 2008-2009 a été marquée par un nombre de créations en hausse en Ille-et-Vilaine (10%) et dans le Morbihan (5%), par une stagnation dans les Côtes-D'armor et par une légère baisse dans le Finistère.

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

| Inscriptions des créations, par thème en % | Région | France |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|
| Culture | 23,0 | 22,3 |
| Sports | 16,7 | 15,2 |
| Loisirs | 13,6 | 14,0 |
| Social | 5,9 | 7,7 |
| Santé | 3,8 | 4,4 |
| Enseignement | 5,0 | 5,8 |
| Economie | 5,6 | 5,0 |
| Aide à l'emploi, développement local | 3,1 | 2,8 |
| Environnement | 4,4 | 3,8 |
| Autres activités ⁽¹⁾ | 18,9 | 19,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 23,0% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture » en Bretagne, pour une proportion de 22,3% en moyenne nationale. (1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

La région présente une proportion de créations inférieure au niveau national dans les loisirs, le social, la santé, ou encore l'enseignement. Sports, économie, aide à l'emploi et environnement sont en revanche ici proportionnellement plus présents que pour l'ensemble de la France.



II - Les associations employeurs : Un enjeu économique et social

Près de 10 000 associations employeurs en 2008

| Tranches | Nombre d'associations employeurs | Ventilation régionale | Nationale |
|-------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------|
| 1 ou 2 salariés | 5 715 | 57% | 58% |
| 3 à 5 salariés | 1 516 | 15% | 13% |
| 6 à 9 salariés | 841 | 9% | 9% |
| 10 à 19 salariés | 775 | 8% | 9% |
| 20 à 49 salariés | 732 | 7% | 7% |
| 50 à 99 salariés | 283 | 3% | 3% |
| 100 salariés et + | 106 | 1% | 1% |
| Total | 9 968 | 100% | 100% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

La structure des associations selon leur taille est proche des repères nationaux. Les associations de 3 à 5 salariés sont, dans la région, proportionnellement plus nombreuses (15% contre 13%).

Plus de 10% du total de l'emploi privé

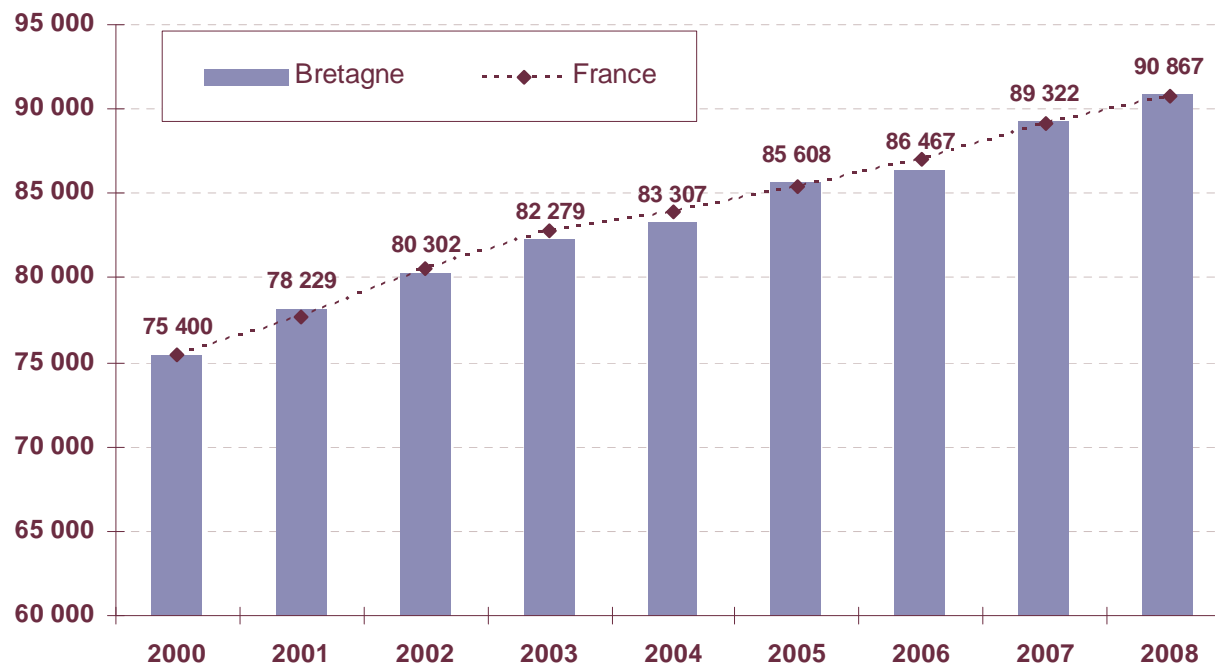
| | Salariés | | Masse salariale | |
|-----------------|-----------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | Nombre | Part au sein du privé (en %) | Montant (en millions d'€) | Part au sein du privé (en %) |
| Côtes-d'Armor | 16 825 | 11,4 | 303 | 9,7 |
| Finistère | 26 558 | 11,3 | 452 | 8,8 |
| Ille-et-Vilaine | 29 918 | 9,9 | 553 | 7,4 |
| Morbihan | 17 565 | 9,5 | 291 | 7,4 |
| Bretagne | 90 866 | 10,4 | 1 599 | 8,1 |
| France | 1 745 200 | 9,2 | 32 327 | 6,5 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs supérieure au repère national (10,4% contre 9,2%).

Il existe en revanche quelques disparités entre les départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, qui affichent des proportions inférieures à 10% et ceux du Finistère et des Côtes-d'Armor qui dépassent 11%.

Un gain de 15 500 emplois en 8 ans



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La tendance régionale épouse la courbe nationale. Le secteur a ainsi créé près de 15.500 emplois en 8 ans, autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire, apportant du lien social, et ne pouvant généralement pas se délocaliser.

Activités régionales et contexte national

| Répartition des salariés par secteur | Effectifs en région | Répartition en % | |
|-----------------------------------------|---------------------|------------------|--------------|
| | | Régionale | Nationale |
| Enseignement | 15 490 | 17,0 | 12,4 |
| Sport | 3 407 | 3,7 | 3,8 |
| Santé | 6 426 | 7,1 | 7,4 |
| Social (précisé dans la diapo suivante) | 41 060 | 45,2 | 47,2 |
| Loisirs | 322 | 0,4 | 0,5 |
| Culture | 2 863 | 3,2 | 3,4 |
| Autres activités ⁽¹⁾ | 12 659 | 13,9 | 11,6 |
| Autres ⁽²⁾ | 8 639 | 9,5 | 13,7 |
| Total | 90 867 | 100,0 | 100,0 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Les emplois associatifs sont répartis de manière un peu différente de la moyenne française. L'enseignement est nettement plus représenté, tandis que le secteur social se situe un peu en retrait.

Importance de l'emploi du secteur social

| Répartition au sein du secteur social | Effectifs en Région | Répartition en % | |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|
| | | Régionale | Nationale |
| Rappel de l'emploi du secteur social | 41 060 | 45,2 | 47,2 |
| dont hébergement médicalisé | 8 569 | 9,4 | 9,0 |
| dont hébergement social | 6 930 | 7,6 | 8,7 |
| dont aide à domicile | 9 873 | 10,9 | 9,7 |
| dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées | 148 | 0,2 | 0,4 |
| dont aide par le travail | 7 838 | 8,6 | 7,6 |
| dont accueil de jeunes enfants | 1 088 | 1,2 | 1,8 |
| dont accueil d'enfants handicapés | 882 | 1,0 | 1,3 |
| dont accueil d'enfants et d'adolescents | 489 | 0,5 | 0,5 |
| dont autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾ | 5 243 | 5,8 | 8,2 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Au sein du secteur social, des disparités apparaissent : l'hébergement médicalisé, l'aide à domicile et l'aide par le travail sont ici plus présents. En revanche, l'hébergement social, l'accueil d'adultes handicapés ou de personnes âgées, l'accueil de jeunes enfants ou d'enfants handicapés se situent sous la moyenne nationale.



**III – Le tissu associatif aujourd’hui :
Combien d’associations et de bénévoles ?**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans chaque département de la région :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 55 000 et 60 000 associations en activité en Bretagne

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Centre d'économie de la Sorbonne.



Combien de bénévoles dans la région ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association. Dans la région, ce raisonnement conduit à une fourchette de 700.000 à 750.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 280.000 et 300.000 bénévoles réguliers dans la région.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective de penser que le nombre de bénévoles par association a changé depuis.



De l'intérêt d'une observation continue

Le réseau **Recherches & Solidarités** remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour leur confiance.

Au-delà de ces chiffres clés sur les associations de la région, il dispose de multiples données plus détaillées, à l'échelle de la région et de chacun des départements. Celles-ci peuvent donc être présentées, sur demande, dans le cadre d'un véritable « **Panorama de la vie associative régionale** » ou de Panoramas départementaux.

Cette observation est d'autant plus intéressante et utile qu'elle s'inscrit dans la durée, pour suivre un tissu associatif vivant et dynamique, prendre en compte les mutations observées et en tirer les conséquences utiles.

Pour en savoir plus :

iwanig.levaillant@recherches-solidarites.org

www.recherches-solidarites.org

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations – Waldec – en vigueur depuis avril 2007)

| | |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Culture | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles |
| Sports | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche |
| Loisirs | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle |
| Social | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées |
| Santé | Santé, services et établissements médico-sociaux |
| Enseignement | Education, formation |
| Economie | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques |
| Aide à l'emploi | Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques |
| Environnement | Environnement, cadre de vie |
| Autres | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers. |

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

| | |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enseignement | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives |
| Santé | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine » |
| Social | Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social |
| Loisirs | Activités récréatives et de loisirs |
| Culture | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles |
| Autres activités | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles... |
| Activités des organisations associations n.c.a. | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs |

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.